

Atelier Parents – Réunion trimestrielle – Samedi 13 février 2016 Politiques éducatives et parents d'élèves délégués

6 thématiques ont été abordées :

- Le PED et les parents,
- L'accès à l'Information des parents,
- Les besoins des parents autour de l'orientation et de la découverte des milieux professionnels,
- Le numérique et les parents,
- La reconnaissance de la place des parents,
- La reconnaissance de la représentation des fédérations de parents

1. Le Projet Éducatif Départemental et les parents

- Peu de parents connaissent le PED
- Le lien entre les PEDT et le PED est difficilement appréhendé
- Nécessité d'un glossaire pour les parents, pour expliciter.
- Besoins d'une meilleure information des parents (notamment à l'arrivée en 6eme),
- Nécessité d'accéder à des informations sur les actions du PED en dehors de celles données par le principal
- Quels courriers à destination des parents ?
- Comment mettre à disposition des parents une base de données « culturelles », pouvant permettre aux parents de prolonger l'ouverture culturelle développée dans le cadre du PED ?

2. L'accès à l'information des parents

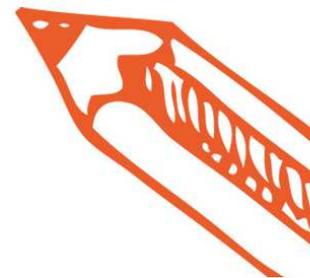
Les parents ont mentionné le manque d'information concernant les absences des enseignants. Le Département n'étant pas compétent en la matière, aucune réponse n'a pu être apportée. Cette responsabilité relève exclusivement de l'Education Nationale et du chef d'établissement.

Les parents souhaiteraient avoir plus d'informations sur les thèmes suivants :

- **La santé à l'école** : infirmières, et médecins scolaires ;
- **La DHG** : comment mieux l'expliquer et la rendre compréhensible ;
- **L'ouverture des collèges et la place des parents** - Les sorties scolaires en lien avec l'ouverture culturelle. Sur ce point les parents ont mentionné la problématique de la suspension des sorties scolaires après les attentats et le manque de cars à disposition des collèves
- **L'entrée en 6eme** (cycle CM1-Cm2-6eme) et à la **sortie du collège**;

Les parents proposent que la réunion de prérentrée puisse être davantage exploitée pour informer les familles sur ces points.





Par ailleurs, les parents la mise en place d'actions comme des ateliers socio linguistique dans les collèges afin d'accompagner au mieux les parents maîtrisant peu ou mal, l'environnement du collège et en recherche d'autonomie.

3. Les besoins des parents autour de l'orientation et de la découverte des milieux professionnels

Les parents sont en demande d'information sur les questions suivantes :

- Le bilan de la mise en place de la plateforme des stages en 3eme,
- L'articulation entre la plateforme des stages de 3^{ème} et l'orientation des élèves post 3^{ème}

Les parents souhaiteraient également que des actions particulières soient menées en lien avec :

- La découverte des « différents métiers »,
- La connaissance et reconnaissance des métiers manuels
- La promotion et la connaissance des filières techniques

Les parents mentionnent le fait que les jeunes de la Seine-Saint-Denis seraient stigmatisés et orientés bien souvent vers les métiers techniques, du bâtiment par exemple.

4. Le numérique et les parents

Les parents ont mentionné qu'il était important de prendre en compte dans les réflexions la question de l'égalité d'accès au numérique : équipement des familles et usages. Pour assurer cette égalité d'accès, l'idée d'une attribution de tablette à chaque élève à la rentrée de 6^{ème} est évoquée.

Les parents méconnaissent par ailleurs le logiciel Pro Note, son utilisation, son lien avec les apprentissages et la pédagogie. Des actions d'accompagnement des parents pour mieux utiliser le logiciel seraient intéressantes à mener.

En marge de la question du numérique, les parents ont exprimé leur interrogation sur le partenariat entre l'Education Nationale et Microsoft, notamment sur les questions de publicité et de maîtrise des données.

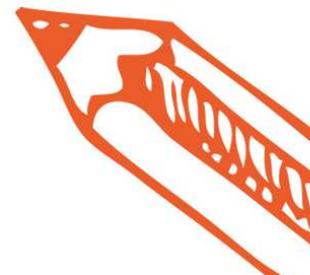
Enfin, le chèque réussite a été évoqué par les parents qui en sont satisfaits.

5. La place des parents

Les parents ne comprennent pas pourquoi ils ne sont pas invités au Conseil Ecole-Collège mis en place.

Les relations avec les enseignants sont qualifiées de « difficiles », et les parents souhaiteraient développer des initiatives pour les améliorer.





Pour ce faire, il est essentiel que le collège soit un vrai lieu de vie, de co-éducation, au sein duquel les savoirs des parents sont aussi reconnus. Les langues maternelles parlées par exemple ne sont pas prises en compte dans le système éducatif.

Un collège ouvert devrait avoir des espaces et moyens destinés aux parents : boîtes aux lettres, panneaux d'affichages, espaces dédiés, événements spécifiques portés par les parents.

Les parents insistent sur le fait que la réussite éducative est l'œuvre d'une communauté éducative dans son ensemble, d'un travail en cohérence et d'une cohésion entre les différents acteurs éducatifs.

6. La représentation des fédérations de parents

Les parents délégués sont membres de fédération de parents et souhaitent à ce titre être considérés comme partenaire à part entière. Partenaire auquel le Département communique les absences ou non remplacements des ATTEE, les actions éducatives existantes au sein des collèges, les initiatives au service de la réussite des élèves.

Par ailleurs, ils soulignent que le Département pourrait soutenir leurs actions, en appuyant par exemple la diffusion de la revue FCPE, en facilitant le lien avec les Villes pour être mieux identifiés et soutenus (matériel ou financier) par celles-ci.

Les appels à projet départementaux pourraient être envoyés directement aux fédérations de parents plutôt qu'aux principaux.

Les parents souhaiteraient qu'il y ait un travail sur la reconnaissance d'un statut de parent délégué.

